

FACTURE : N° A2022C10830

Grenoble, le 28 Janvier 2022

Donneur d'ordre

PREFECTURE DE L'ISERE - SIACEDPC
12 PLACE DE VERDUN
CS71046
38021 GRENOBLE CEDEX 1

SIGMA ALDRICH
80 RUE DE LUZAIS
BP 701
38297 ST QUENTIN FALLAVIER

SIRET 000000000

OBJET :

Avis administratifs Enquêtes publiques / Avis administratifs

Votre commentaire :

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC SUR LE PROJET
DE PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI) DE
L'ÉTABLISSEMENT SIGMA ALDRICH (38 070)

Désignation	Code TVA	Quantité	Prix unitaire	Montant HT
Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné le 28/01/2022 (caractères)	20	1308	0,193 €	252,44 €
Logo Offert	20.00	1	0,00 €	0,00 €
Justificatif numérique	2.10	2	1,96 €	3,92 €
Total HT				256,36 €

Code TVA	Base	Taux	Montant
20	252,44 €	20%	50,49 €
2.10	3,92 €	2.10%	0,08 €
Total TVA			50,57 €
Total TTC			306,93 €
Net à payer			306,93 €

TVA acquittée sur les débits

Règlement : paiement par virement à 30 jours

**Merci de procéder au paiement de cette facture
par virement en indiquant le numéro de facture :**

IBAN : FR76 1680 7001 6531 4532 7721 606
BIC : CCBPFRPPGRE
R.I.B. : 16807 00165 31453277216 06
BP AURA ENT MONTBONNOT

SIRET 79809645900010 A.P.E. : 7010Z

Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, des pénalités de retard, au taux d'intérêt légal majoré de 5 points, sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture, majorées d'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € TTC.
Il n'y a pas d'escompte pour règlement anticipé.

COMPRA - siège social - 6 avenue de l'Europe 38029 CS 10006 GRENOBLE Cedex 2
SASU au capital de 1 500 000 € - 798 096 459 RCS GRENOBLE
N° Intracommunautaire FR 747908096459 - IBAN FR76 1680 7001 6531 4532 7721 606

Sylvie Roucheix

De: FILLET Martine PREF38 <martine.fillet@isere.gouv.fr>
Envoyé: jeudi 20 janvier 2022 13:59
À: Sylvie Roucheix
Objet: PPI SIGMA ALDRICH - Demande de devis pour la parution d'un avis.
Pièces jointes: Devis AGD signé.pdf

Bonjour Madame ROUCHEIX,

Comme suite nos échanges, je vous transmets, ci-joint, le devis n°AG103618 signé par l'exploitant **SIGMA ALDRICH**.

Cette annonce devra être publiée le **vendredi 28 janvier 2022**.

Adresse de facturation :

SIGMA ALDRICH
80, rue de Luzais
38070 Saint-Quentin-Fallavier

Je vous remercie par avance.

Bonne journée
Cordialement.

Martine FILLET Service interministériel de défense et de protection civile Direction des sécurités 12, place de Verdun 38000 GRENOBLE Tél : 04 76 60 33 88 www.isere.gouv.fr



| **Cabinet du préfet**

**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



EUROPE2022.FR



Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] RE: PPI SIGMA ALDRICH - Demande de devis pour la parution d'un avis.

De : Sylvie Roucheix <sylvie.roucheix@affiches.fr>

Pour : FILLET Martine PREF38 <martine.fillet@isere.gouv.fr>

Copie à : Collectivités AGD <collectivites@affiches.fr>

Date : 18/01/2022 09:28

Bonjour Madame FILLET

Voici notre devis.

Nous publions le vendredi, je vous propose donc pour date de parution vendredi 28 janvier.

Pour cela, merci de nous transmettre votre accord, au plus tard, mercredi 26 janvier 16h00.

Je reste à votre disposition pour toute information.

Cordialement.

Sylvie ROUCHEIX
Chargée de relations clients Annonces Légales Collectivités
LD 04 76 84 32 02



Pour toutes vos correspondances, nous vous proposons d'utiliser l'adresse générique du service collectivites@affiches.fr



De : FILLET Martine PREF38 <martine.fillet@isere.gouv.fr>

Envoyé : lundi 17 janvier 2022 15:20

Objet : PPI SIGMA ALDRICH - Demande de devis pour la parution d'un avis.

Bonjour,

Dans le cadre de la rédaction du plan particulier d'intervention (PPI) de l'établissement SIGMA ALDRICH à Saint-Quentin-Fallavier, un avis de consultation au public doit être publié par le préfet, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département ou s'appliquera le plan. Pouvez-vous me transmettre un devis pour la publication de l'avis, ci-joint, et les modalités à suivre pour sa parution dans votre journal ?

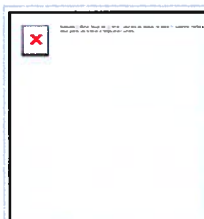
Je vous précise qu'il devra être publié 15 jours avant la consultation qui débutera le 14 février 2022.

Enfin, le devis devra être libellé au nom de l'exploitant "SIGMA ALDRICH". Ce devis sera transmis par nos soins à l'exploitant pour validation et signature du "bon pour accord".

Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Cordialement.

--



Martine FILLET
Bureau ORSEC - Organisation de la réponse de sécurité civile

Préfecture de l'Isère
Direction des sécurités - SIACEDPC - Service Interministériel des
Affaires Civiles et Économiques de Défense et de Protection
Civile
Tél : 04 76 60 33 88
12, place de Verdun, CS 71046
38021 Grenoble Cedex 1
www.isere.gouv.fr

DEVIS SIGMA ALDRICH

Devis N° : AG103618

Votre référence client : AA - ETABL SIGMA ALDRICH Dossier suivi

La date limite de validation pour cette annonce est le : 19/01/2022 17h00

Désignation	Code TVA	Quantité	Prix unitaire	Montant HT
Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné le 21/01/2022 (caractères)	20	1308	0,193 €	252,44 €
Logo Offert	20	1	0,00 €	0,00 €
Justificatif numérique + justificatif papier	2.1	1	1,96 €	1,96 €
Frais de port	20	1	2,50 €	2,50 €
Total HT				256,90 €

Code TVA	Base	Taux	Montant
20	254,94 €	20%	50,99 €
2.1	1,96 €	2.1%	0,04 €
Total TVA			51,03 €
Total TTC			307,93 €
Net à payer			307,93 €

Votre commentaire :

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC SUR LE PROJET DE PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI) DE L'ÉTABLISSEMENT SIGMA ALDRICH (38 070)

Fait à Grenoble, le 18 Janvier 2022

Bon pour accord

SIGMA-ALDRICH

Chimie s.a.r.l

Z.I. DE CHESNES THARABIE - BP 701

38297 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER CEDEX/FRANCE

Tél. 04 74 82 28 72

N° SIRET 340 276 924 00017

Bon pour accord
Le 19/01/2022

Devis établi sur la base du tarif en vigueur, révisable dès la publication du nouveau tarif ministériel. La date de parution n'est donnée qu'à titre indicatif. Elle devient effective à la date d'acceptation du devis par le client, et dans la mesure où elle peut encore être respectée. La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente. L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite du présent devis est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées. Conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale : www.actulegales.fr.

COMPRA - siège social - 6 avenue de l'Europe 38029 CS 10006 GRENOBLE Cedex 2

SASU au capital de 1 500 000 € - 798 096 459 RCS GRENOBLE

N° Intracommunautaire FR 747908096459 - IBAN FR76 1680 7001 6531 4532 7721 606

www.affiches.fr



**SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE
ET DE PROTECTION CIVILE
(SIDPC)**

**AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC
SUR LE PROJET DE PLAN PARTICULIER
D'INTERVENTION (PPI)**

DE L'ÉTABLISSEMENT SIGMA ALDRICH (38070)

En application des dispositions des articles R 741-25 et R 741-26 du code de la sécurité intérieure (CSI) relatifs à la procédure de consultation, d'adoption et de publicité des plans particuliers de prévention (PPI),

**le projet de plan particulier d'intervention (PPI)
de l'établissement SIGMA ALDRICH
à Saint-Quentin-Fallavier (38070)
est mis à disposition du public**

- en sous-préfecture de la Tour-du-Pin : 19 bis, Rue Joseph Savoyat - 38110 La Tour-du-Pin.

- en mairie : Place de l'hôtel de ville - 38070 Saint-Quentin-Fallavier.

Le projet de PPI est consultable sur rendez-vous pendant un mois du **14 février 2022 au 14 mars 2022** aux jours et heures habituels d'ouverture de ces lieux au public.

Un registre est mis à disposition dans les lieux précités afin de recueillir les observations du public sur ce projet.

Lors de cette consultation, les mesures d'hygiène et de distanciation sociale, dites « barrières », définies au niveau national, doivent être observées.

Vous voudrez bien vous munir d'une pièce d'identité.

Le présent avis sera affiché dans chaque lieu de mise à disposition, ci-dessus mentionné.

AVIS ADMINISTRATIFS

A2022C10830



**SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE
ET DE PROTECTION CIVILE
(SIDPC)**

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC SUR LE PROJET DE PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI) DE L'ÉTABLISSEMENT SIGMA ALDRICH (38070)

En application des dispositions des articles R 741-25 et R 741-26 du code de la sécurité intérieure (CSI) relatifs à la procédure de consultation, d'adoption et de publicité des plans particuliers de prévention (PPI),

le projet de plan particulier d'intervention (PPI) de l'établissement SIGMA ALDRICH à Saint-Quentin-Fallavier (38070) est mis à disposition du public

- en sous-préfecture de la Tour-du-Pin : 19 bis, Rue Joseph Savoyat - 38110 La Tour-du-Pin.

- en mairie : Place de l'hôtel de ville - 38070 Saint-Quentin-Fallavier.

Le projet de PPI est consultable sur rendez-vous pendant un mois du **14 février 2022 au 14 mars 2022** aux jours et heures habituels d'ouverture de ces lieux au public.

Un registre est mis à disposition dans les lieux précités afin de recueillir les observations du public sur ce projet.

Lors de cette consultation, les mesures d'hygiène et de distanciation sociale, dites « barrières », définies au niveau national, doivent être observées.

Vous voudrez bien vous munir d'une pièce d'identité.

Le présent avis sera affiché dans chaque lieu de mise à disposition, ci-dessus mentionné.

A2022C10835



Commune d'ALLEMOND AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**Déclassement de 3 chemins communaux
pour aliénation - chemin piéton**

Par arrêté n°2022/03 du Maire d'Allevard en date du 17 janvier 2022, il sera procédé à une enquête publique commune en vue de déclasser du domaine public communal 3 parties de chemins communaux, sis Chemin de Cotasse, Route de Long Jarret, Route des Coles, du lundi 14 février 2022 à 14h00 au 28 février 2022 à 17h00 inclus.

Mme Michèle SOUCHERE a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice.

Les pièces du dossier de déclassement ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles côté et paraphé par la Commissaire enquêtrice, seront déposés à la mairie d'Allevard, 5 Chemin des Faures - 38114 ALLEMOND, sur support papier et sur un poste informatique, pendant toute la durée de l'enquête, durant les jours et horaires d'ouverture au public (lundi et mercredi de 14h00 à 17h00, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00, vendredi de 14h00 à 16h00, samedi de 8h30 à 11h30), sauf éventuels jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles, et sur le site internet suivant :

<https://www.allevard.fr/enquetes-publiques.html>

Les observations et propositions pourront être transmises sur le registre d'enquête, par voie postale à Mme la Commissaire enquêtrice - Mme Michèle SOUCHERE - Mairie d'Allevard - 5 Chemin des Faures - 38114 ALLEMOND, par e-mail à enquetepublique@allevard.fr en précisant dans l'objet de l'e-mail qu'il est relatif à l'enquête publique.

Le dossier est également mis en ligne sur le site de la Commune pendant toute la durée de l'enquête publique. Le rapport et les conclusions de la Commissaire enquêtrice pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête, ainsi que sur le site internet de la Commune.

A2022C10858



SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTE

Il est procédé à une enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de Pont-en-Royans, depuis le 24 janvier 2022 jusqu'au 25 février 2022 jusqu'à 12h.

CONSULTATION DU DOSSIER pendant toute la durée de l'enquête :
- A la MSAP de Pont-en-Royans 1 **Ruelle Justice de Paix** sur support papier et sur un poste informatique dédié, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

Lundi : 10h30 - 12h30 / 13h00 - 17h00

Mardi : 8h30 - 12h00

Mercredi : 8h30 - 12h00

Jeudi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Vendredi : 8h30 - 12h00 (Uniquement sur rendez-vous)

- Sur les sites internet :

de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté :

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

de la commune de Pont-en-Royans : www.pontenroyans-vercors.fr

PERMANENCES DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR : Madame

Françoise ROUDIER, désignée commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble, recevra les observations écrites ou orales du public à la MSAP de Pont-en-Royans aux jours et heures suivants :

- **Lundi 7 Février 2022** de 15h00 à 17h00 ;

- **Mercredi 16 Février 2022** de 9h00 à 11h00 ;

- **Vendredi 25 Février 2022** de 9h00 à 11h00.

Pendant la durée de l'enquête publique, jusqu'au vendredi 25 février à 12h, les intéressés peuvent formuler leurs observations :

- Sur le registre d'enquête publique déposé à la MSAP de Pont-en-Royans ;

- Par lettre, à l'attention de Madame le commissaire-enquêteur, adressée à la **MSAP de Pont-en-Royans, 1 Ruelle Justice de Paix 38680 Pont en Royans** ;

- Par courriel à : urbanisme.pontenroyans@orange.fr.

Toutes les observations, propositions et contre-propositions écrites sont tenues à la disposition du public à la MSAP dans les meilleurs délais.

Les observations du public peuvent être communicables à toute personne en faisant la demande et à ses frais.

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont incluses dans le dossier d'enquête.

